

Article

« Les relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais : les trente années de développement d'un domaine d'études »

André Beaucage

Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, vol. 5, n° 1, 2010, p. 4-26.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/039358ar

DOI: 10.7202/039358ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Les relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais: Les trente années de développement d'un domaine d'études¹

André BEAUCAGE, Université du Québec en Outaouais, Canada

SOMMAIRE

Le département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)² a commémoré ses 17 années d'existence en février 2009. Sa création au début de 1992 n'est toutefois pas à l'origine de l'enseignement des relations industrielles à l'UQO. La nouvelle entité départementale est plutôt l'aboutissement d'un long processus de développement de programmes d'études complémentaires dans le domaine des relations industrielles ayant débuté à la fin des années 1970. Nous présentons, dans cet article, les principales étapes de ce développement, la philosophie qui lui était sous-jacente et la constitution progressive de l'équipe professorale qui lui était indispensable. Nous examinons également les principaux indicateurs du succès des programmes d'études en relations industrielles dans l'Outaouais : l'évolution des effectifs étudiants et de la diplomation, la progression des activités de recherche et l'étendue des services à la collectivité du corps professoral.

¹ Cet article est une version synthèse d'un rapport beaucoup plus détaillé disponible auprès du secrétariat du département de relations industrielles de l'UOO.

² L'appellation de la constituante outaouaise de l'Université du Québec a été modifiée à plusieurs reprises : Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ) en 1972, Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) en 1976, Université du Québec à Hull (UOAH) en 1981 et Université du Québec en Outaouais (UOQ) en 2002.

Introduction: Les origines et le développement: 1976-1991

LES PREMIERS PROGRAMMES D'ÉTUDES EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Au milieu des années 1970, la composante hulloise de la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ) est la seule à offrir une formation universitaire dans l'Outaouais. Ses quelque 40 professeurs sont répartis dans deux départements, le département des sciences de l'éducation et le département des sciences administratives et sociales. Deux des six professeurs embauchés par ce dernier département en 1976 viennent combler un vide dans le domaine de « l'administration du personnel » : André Beaucage, spécialisé en relations de travail et en économie du travail, et Pierre Candau, en gestion des ressources humaines. Dès 1977, ils procèdent à la bonification de la dimension « gestion du personnel » du baccalauréat et du certificat en administration, un prélude à la création de programmes plus élaborés et plus spécifiques au domaine des relations industrielles.

Encouragé par l'intérêt des étudiants pour les relations de travail et la gestion des ressources humaines, le professeur Beaucage entreprend à son retour d'un congé de perfectionnement la révision du certificat en relations de travail offert depuis l'hiver 1979. Les modifications à la version originale de ce programme de premier cycle de 12 cours de trois crédits sont adoptées à la fin de 1979 et implantées à l'automne 1980, sans changement toutefois de sa structure de neuf cours obligatoires et de trois cours au choix.

Ces modifications visent surtout une bonification de l'offre de cours par une plus grande utilisation des cours des autres programmes et, dans l'anticipation de l'ouverture d'un baccalauréat en relations industrielles à l'automne 1980, « la nécessité de relier le certificat en relations de travail à ce nouveau programme afin de faciliter le passage (...) d'un programme à l'autre »³. On veut affirmer davantage le caractère multidisciplinaire du certificat et l'articuler autour des trois grands champs d'activité des relations industrielles : les relations du travail, la gestion des ressources humaines et les politiques publiques du travail. Cette ambition transparaît dans la schématisation des blocs d'options du programme et dans la recommandation de modifier son appellation pour certificat en relations industrielles. Cette recommandation ne sera toutefois pas retenue. Il faudra attendre l'automne 1983 pour obtenir cette appellation. Le certificat de premier cycle en relations industrielles sera alors ramené à dix cours, répartis entre huit cours obligatoires et deux cours optionnels.

Parallèlement à cette révision du certificat, le professeur Beaucage travaille à la conception d'un programme de baccalauréat spécialisé en relations industrielles⁴ qui est accepté à l'automne 1979 par les instances du Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) et de l'Université du Québec. Ce projet de baccalauréat ne reçoit pas l'appui du Conseil des universités qui invoque plus particulièrement le manque de ressources professorales en relations industrielles et l'incertitude quant aux clientèles potentielles pour un tel programme dans l'Outaouais. Bien au fait de la forte croissance de la population de la région métropolitaine de Hull et de l'absence de programmes d'études équivalents à Ottawa, son promoteur demeure convaincu de la pertinence d'un programme

⁴ Programme de baccalauréat en relations industrielles, Direction des études et de la recherche, CEUOO, 30 août 1979.

³ Modifications au certificat de premier cycle en relations de travail, CEUOQ, novembre 1979.

de baccalauréat en relations industrielles en Outaouais. Appuyé par la direction des études et de la recherche du CEUOQ et fortement inspiré par le projet antérieur de baccalauréat spécialisé en relations industrielles, il propose l'année suivante l'ajout d'un « cheminement relations industrielles » au baccalauréat en administration. Ce nouveau cheminement est adopté par la Commission des études du CEUOQ et par le Conseil des études de l'Université du Québec à l'automne 1980 et offert à compter de l'automne 1981.

Des 46 cours du baccalauréat en administration (relations industrielles), 19 sont communs avec ceux du cheminement général en administration, dont les huit du tronc commun et les huit de son option « gestion du personnel ». Néanmoins, les deux tiers de ses 20 cours obligatoires sont habituellement des cours de base dans les programmes de relations industrielles et, en plus d'un stage pratique de 6 crédits, on y propose quatre blocs de cours optionnels qui s'inscrivent bien dans les trois principaux champs d'activité des relations industrielles: les relations du travail (6 cours), les organisations ouvrières et patronales (4 cours), la gestion des ressources humaines (9 cours), l'économie du travail et les politiques gouvernementales du travail (6 cours). Dans l'ensemble du programme, une place importante est faite aux contributions des disciplines s'intéressant au travail, notamment le droit, la psychologie, la sociologie, l'économie et l'histoire. Ancré dans la tradition multidisciplinaire du domaine des relations industrielles, ce baccalauréat jouera un rôle central dans le développement de cette discipline dans l'Outaouais. Sa pertinence est soutenue, autant par les défis majeurs posés aux responsables de la gestion des ressources humaines, des relations de travail et des politiques publiques du travail par les changements importants des sociétés contemporaines, que par la confirmation de l'opportunité d'une telle formation dans la hausse soutenue des effectifs étudiants en relations industrielles et dans leur appréciation positive de leur expérience au sein d'un programme sans équivalents dans la grande région d'Ottawa-Gatineau.

Toujours au début des années 1980, le professeur André Beaucage et sa collègue Adèle Jomphe-Hill des sciences infirmières travaillent à la conception d'un certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail. Leur projet de programme reçoit les approbations des instances pertinentes au printemps de 1983 et est implanté à l'automne de la même année. L'objectif de ce programme de dix cours de trois crédits chacun est « d'initier l'étudiant à la problématique de la santé et de la sécurité au travail en permettant à ce dernier d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la recherche de divers moyens pour la mise en œuvre de mesures assurant la promotion et la protection de la santé et de la sécurité du travailleur ». Les 30 crédits du programme sont répartis entre six cours obligatoires et quatre cours optionnels.

Dans la seconde moitié des années 1980, sous la gouverne du professeur Normand Laplante, le certificat en santé et sécurité au travail est évalué et bonifié. L'orientation du programme n'est pas remise en question, de même que l'équilibre recherché entre l'acquisition de capacités à conceptualiser et à analyser et l'acquisition d'habiletés professionnelles et techniques. La structure du programme passe à sept cours obligatoires et trois cours au choix et l'offre de cours en santé et sécurité au travail est bonifiée. La pertinence du certificat semble toujours aussi grande, huit années après l'adoption en 1979 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Le programme veut répondre aux besoins d'une clientèle hétérogène, tout en situant les problèmes de santé et sécurité au travail dans l'ensemble du contexte social au sein duquel ils doivent s'exprimer. Le programme ne vise pas à former des spécialistes ou des techniciens, mais plutôt à dispenser des connaissances de base dans les domaines essentiels de la santé et sécurité au travail. Il a ainsi une approche plutôt généraliste et veut susciter la réflexion et la capacité d'action face aux problèmes de santé et sécurité des travailleurs. Le programme privilégie une approche multidisciplinaire, une concertation des différents intervenants, et une prise en charge par les participants du milieu de travail de leur propre santé et sécurité. ⁵

Les trois programmes du domaine des relations industrielles créés au début des années 1980 subissent, suite à leurs évaluations périodiques, diverses modifications et mise à jour tout au long de leur existence. Des modifications de concordance leur seront également apportées lors de changements à l'un des deux autres programmes ou, plus tard, lors de la création de nouveaux programmes. Ayant plusieurs cours en commun, de nombreux passages d'un programme à l'autre sont observés, notamment du certificat en relations industrielles au baccalauréat en administration (relations industrielles), les 30 crédits du premier pouvant être reconnus comme la première année du second, à l'exception des cours de méthodologie. L'adoption du certificat en SST et les modifications qui suivirent entraînent à leur tour des modifications au baccalauréat en administration (relations industrielles) adopté quelques années auparavant. Plusieurs bacheliers sont ainsi incités à pousser plus loin leur formation en santé et sécurité au travail en s'inscrivant au certificat de premier cycle dans ce domaine. La réciproque est également observée. Cette synergie entre les trois programmes permet une offre de cours plus variée et plus prévisible.

LA CRÉATION DU MODULE DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Les trois programmes qui viennent d'être créés formeront la base du développement des relations industrielles dans la constituante outaouaise de l'Université du Ouébec. Par la croissance des activités d'enseignement et des effectifs étudiants qu'ils génèrent et la hausse du nombre de professeurs qu'ils commandent, la nécessité d'une instance modulaire pour gérer l'offre de cours de ces trois programmes d'études et en assurer la qualité devient vite évidente aux yeux des professeurs responsables de l'encadrement de ces activités. En mars 1983, les professeurs André Beaucage, Robert-Paul Bourgeois et Thierry Wils du département des sciences administratives demandent à la direction de l'Université du Québec à Hull de procéder à la création d'un module des relations industrielles. Le département des sciences administratives et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche répondent favorablement à cette demande. Le module des relations industrielles est créé en juin 1983. Lui sont rattachés les programmes de certificats de premier cycle en relations de travail et en santé et sécurité au travail et le programme de baccalauréat en administration (relations industrielles)⁶. La direction de ce nouveau module est confiée au professeur André Beaucage qui s'occupait déjà de l'encadrement des activités du certificat en relations de travail et du baccalauréat en administration (relations industrielles).

⁵ Robert-Paul Bourgeois, Normand Laplante et Jacques Trépanier, *Rapport d'évaluation du certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail*, Module des relations industrielles, UQAH, automne 1987, p.36-37.

⁶ À l'automne 1983, le certificat en santé et sécurité au travail est implanté et le certificat en relations de travail devient le certificat en relations industrielles.

Tableau 1 Directeurs du module des relations industrielles

André Beaucage	1983 – 1986
Robert-Paul Bourgeois	1986 - 1988
Normand Laplante	1988 - 1992
Jacques-André Lequin	1992 - 1996
Renaud Paquet	1996 – 1997
Jacques-André Lequin	1997 - 1999
Guy Bellemare	1999 - 2005
Elmustapha Najem	2005

Dans leur argumentation pour l'obtention d'un encadrement particulier des enseignements en relations industrielles, les professeurs Beaucage, Bourgeois et Wils soulignent la nature spécifique des relations industrielles, « un champ d'études pluridisciplinaire préoccupé par le travail humain sous ses différents aspects, soit la nature du travail, les facteurs qui orientent son évolution, le contexte qui l'encadre et, plus particulièrement, les relations individuelles et collectives qu'il implique ». Cette spécificité des relations industrielles découle notamment de sa multidisciplinarité et de l'importance capitale des contributions des sciences humaines et sociales en matière de travail (droit, économie, histoire, politique, psychologie, sociologie) pour les enseignements dans les trois sphères d'activité de ce domaine d'études. Ils considèrent également que la structure modulaire pourra non seulement répondre aux exigences d'encadrement spécifique de la formation en relations industrielles, mais qu'elle facilitera aussi le développement et la promotion des programmes dans ce domaine d'études : « En réalité, la nouvelle structure modulaire devrait favoriser l'émergence de nouveaux programmes, dont possiblement un programme de deuxième cycle en relations industrielles ». Cet optimisme par rapport au développement de l'offre de programmes associés aux relations industrielles se confirme dans les années qui vont suivre. Ainsi, lors de l'évaluation du baccalauréat en administration (relations industrielles) en 1984 et 1985, une section des enquêtes auprès des étudiants, des diplômés et du milieu socio-économique, est réservée à l'évaluation de leur intérêt et de leurs attentes quant à un éventuel programme de maîtrise en relations industrielles. Les réponses des répondants sont utilisées dans l'évaluation du baccalauréat et plus tard, de façon plus extensive, dans la justification d'un programme de maîtrise en relations industrielles pour l'Outaouais.

La maîtrise en relations industrielles

Au milieu des années 1970, la composante hulloise de la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ) est la seule à offrir une formation universitaire dans l'Outaouais. Ses quelque 40 professeurs sont répartis dans deux départements, le département des sciences de l'éducation et le département des sciences administratives et sociales. Deux des six professeurs embauchés par ce dernier département en 1976 viennent combler un vide dans le domaine de « l'administration du personnel » : André Beaucage, spécialisé en relations de travail et en économie du travail, et Pierre

Candau, en gestion des ressources humaines. Dès 1977, ils procèdent à la bonification de la dimension « gestion du personnel » du baccalauréat et du certificat en administration, un prélude à la création de programmes plus élaborés et plus spécifiques au domaine des relations industrielles.

Les premières discussions relatives à l'implantation d'un programme de maîtrise en relations industrielles ont lieu en 1985 et 1986, dans un contexte relativement favorable. Les programmes de baccalauréat et de certificat en relations industrielles connaissent une croissance soutenue de leurs effectifs étudiants, pendant que le succès du démarrage du certificat en santé et sécurité au travail dépasse les attentes. De plus, plusieurs nouveaux bacheliers manifestent leur intention de continuer leurs études en relations industrielles au deuxième cycle et, faute de programmes pertinents à l'UQAH, quelques-uns des premiers diplômés doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de l'Outaouais. Les premières rencontres impliqueront les professeurs Beaucage, Bourgeois, Mercure et Wils, auxquels s'ajouteront bientôt le professeur Laplante et, à la fin du processus, les professeurs (Michel) Tremblay, Lequin et Bourque. La préparation du dossier pour l'obtention d'un programme de maîtrise en relations industrielles est confiée au professeur Beaucage qui est assisté dans son travail par les professeurs Bourgeois et Mercure.

La collecte et l'analyse des informations sont réalisées en 1986 et 1987. Un premier projet de programme de maîtrise est déposé à la Commission des études de l'UQAH et adopté par celle-ci en mai 1987. Ce projet est soumis à quatre spécialistes externes dont les commentaires et les recommandations influencent la refonte du contenu du document. Une deuxième version est présentée aux instances de l'UQ en décembre 1987. Suite aux commentaires de la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche de l'UQ, une troisième version bonifiée du projet est déposée en juin 1988 et reçoit, par la suite, l'approbation et le soutien de l'UQ jusqu'à la soutenance du projet devant les représentants du comité des programmes du Conseil des universités, le 26 avril 1989.

Compte tenu des deux types de clientèle étudiante escomptés et de l'objectif de développer les capacités d'analyse de ces derniers, le projet révisé propose l'implantation d'un programme de 45 crédits qui pourra être complété selon deux cheminements différents : celui de la maîtrise avec un mémoire de 27 crédits ou celui de la maîtrise avec deux travaux dirigés de 9 crédits chacun. Ce deuxième cheminement veut répondre aux attentes des professionnels qui désirent approfondir leurs connaissances des relations industrielles et développer leurs capacités d'analyse sans s'investir dans un long processus de recherche sur une même problématique. Dans les deux cheminements, les étudiants doivent suivre un cours sur les méthodes de recherche et un cours sur les théories et systèmes de relations industrielles et deux cours au choix parmi trois activités de base qui correspondent aux trois sphères d'activité des relations industrielles. Le cheminement avec travaux dirigés prévoit toutefois cinq cours optionnels, contre deux pour le cheminement avec mémoire. Une particularité du projet est de concevoir la réalisation des travaux de recherche concurremment à la réalisation de la scolarité dans les deux cheminements.

Le 19 mai 1989, l'avis du Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science :

- 1 d'autoriser, à titre expérimental pour cinq ans, l'ouverture (...) du cheminement « professionnel » du nouveau programme de maîtrise en relations industrielles de l'Université du Québec;
- 2 de demander à l'Université du Québec de soumettre au Comité des programmes un rapport d'évolution sur ce programme à l'issue de sa période expérimentale; (...)
- 4 de n'autoriser l'Université du Québec à implanter le cheminent « recherche » de son nouveau programme de maîtrise en relations industrielles que lorsqu'elle pourra faire état, au moyen d'un dossier à soumettre au Comité des programmes, d'une performance des professeurs mieux établie en matière de publications scientifiques et d'obtention de subventions de recherche⁷...

Le ministre va suivre ces recommandations et l'UQAH se voit confirmer en octobre 1989 l'autorisation d'offrir d'abord, à titre expérimental, le cheminement avec travaux dirigés et ultérieurement, suite à un rapport d'évolution, le cheminement avec mémoire. L'UQAH obtient ainsi son premier programme de maîtrise autonome. André Beaucage en devient le premier responsable. Des étudiants sont admis à la propédeutique dès 1989-1990 et une première cohorte entreprend le programme de maîtrise à l'automne 1990.

TABLEAU 2 RESPONSABLES DE LA MAÎTRISE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

André Beaucage	Juin 1990 – juin 1993
Manfred Bishoff	Juillet 1993 – mai 1995
Denis Harrisson	Juin 1995 – mai 1997
Elmustapha Najem	Juin 1997 – mai 1999
Manfred Bishoff	Juin 1999 – mai 2001
André Durivage	Juin 2001 – août 2002
Jacques-André Lequin	Septembre 2002 – décembre 2005
Eric Gosselin	Janvier 2006

La création de ce programme entraîne une augmentation des effectifs étudiants en relations industrielles et une hausse du nombre de professeurs dans ce domaine d'études. Le programme favorise également une plus grande synergie en recherche et ainsi une augmentation des activités et de la production de recherche. La nécessité de donner aux professeurs de ce domaine d'études une instance qui leur soit propre devient vite évidente.

⁷ Projet de programme de maîtrise en relations industrielles soumis par l'Université du Québec (UQAH), Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science adopté lors de sa 196° séance, p. 12-13.

L'AUTONOMIE ET LA CONSOLIDATION: 1992-2008

La création du département de relations industrielles

Probablement la conséquence la plus immédiate de l'obtention du programme de maîtrise en relations industrielles a été le renforcement de l'équipe de professeurs en relations industrielles et de leurs aspirations à plus d'autonomie dans le développement des programmes d'études et de la recherche dans leur champ disciplinaire. Très rapidement après l'obtention de la maîtrise, les professeurs associés aux relations industrielles dans le département des sciences administratives se regroupent autour du professeur Normand Laplante, alors directeur du module des relations industrielles, pour articuler leur demande formelle de création d'un département.

Comme le module des relations industrielles commande le plus grand nombre et la plus grande diversité de cours dans chacun des champs d'activité des relations industrielles, les professeurs de ce domaine d'études estiment que le nouveau département devrait être responsable de ces cours et disposer des ressources nécessaires. Ils demandent donc 14 postes de professeurs : quatre postes en gestion des ressources humaines et en psychologie du travail, six postes en relations du travail et syndicalisme, dont un poste en droit du travail, trois postes en économie du travail et en politiques publiques du travail, et un poste en méthodes de recherche⁸. Le directeur du département des sciences administratives, se prononçant au nom des autres professeurs, appuie la création d'un département de relations industrielles, mais demande un rattachement différent des cours et des ressources professorales en gestion des ressources humaines et en droit du travail. Il invoque la nécessité de préserver l'intégrité des équipes de professeurs dans chaque discipline, afin d'y favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche.

Le département de relations industrielles est finalement créé le 28 janvier 1992 par une résolution du Conseil d'administration de l'UQAH. Son premier directeur, le professeur Thierry Wils entre en fonction le premier février 1992. Le nouveau département se voit accorder 13 postes de professeurs. La direction de l'UQAH décide de rattacher tous les cours de premier cycle en gestion des ressources humaines et les professeurs qui y sont associés au nouveau département de relations industrielles et de rattacher les cours en droit du travail et les professeurs de droit au département des sciences administratives.

TABLEAU 3 DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Thierry Wils	Février 1992 – mai 1993
André Durivage	Juin 1993 – mai 1996
André Beaucage	Juin 1996 – mai 2001
Normand Laplante	Juin 2001 – mai 2006
Murielle Laberge	Juin 2006 – décembre 2006
Ali Béjaoui	Janvier 2007

⁸ Projet de création d'un département de relations industrielles à l'UOAH, avril 1991, 21 pages.

La création du département coïncide avec le début d'une période de déclin à des degrés divers des effectifs étudiants dans de nombreux programmes d'études de premier cycle, notamment les programmes en administration, en comptabilité, en économique et en relations industrielles⁹. Les programmes de l'UQAH n'échappent pas à cette tendance baissière. Le nouveau département de relations industrielles s'efforcera de contrecarrer la baisse de ses effectifs en améliorant les programmes existants, en bonifiant son offre de programmes et en développant ses outils promotionnels.

LA CONSOLIDATION DES PROGRAMMES

LES PROGRAMMES DE PREMIERS CYCLES

Pendant les années 1990, les trois programmes de premier cycle, adoptés au début de la décennie précédente, vont être l'objet d'évaluations et de plusieurs modifications. Les premières évaluations portent sur l'expérience des années 1980 caractérisée par une croissance des effectifs étudiants, alors que celles qui suivent dans la seconde moitié des années 1990 sont fortement influencées par le contexte de la baisse des effectifs étudiants de cette décennie. Néanmoins, aucune évaluation ne remet en question la pertinence des programmes, leurs objectifs et leur approche multidisciplinaire. En ce qui concerne le baccalauréat, les trois grands axes de formation des relations industrielles sont maintenus, ainsi que la place accordée à la formation générale dans ce programme spécialisé et l'équilibre recherché entre la formation théorique et la formation pratique. Les modifications retenues entraînent plutôt un aménagement des contenus de certains cours dans chaque dimension du programme, afin d'en accroître la cohérence et de mieux répondre à l'évolution des connaissances et des pratiques dans le domaine et aux besoins exprimés par les étudiants et les employeurs. L'intention est de bonifier, de fusionner ou de remplacer des cours existants, plutôt que d'allonger la liste des cours du programme.

Parmi les modifications importantes du baccalauréat après 1990, mentionnons l'ajout d'un cheminement coopératif au cheminement régulier du programme suite aux avis favorables de la Commission des études de l'UQAH et du Conseil des études de l'Université du Québec au début de 1997¹⁰. À cette occasion, le Conseil des études se prononce également pour la modification du nom du programme qui devient le baccalauréat en relations industrielles, une appellation recommandée dans le rapport de sa première évaluation en 1986, mais qui n'avait pas été retenue alors. Enfin, son appellation est modifiée de nouveau à l'hiver 1999 pour baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, afin de mieux préciser le principal objet d'études de son champ disciplinaire. À l'automne 2002, la dernière version à ce jour du baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines est implantée. Le programme est demeuré fidèle à ses ambitions d'une formation multidisciplinaire dans chacun des trois grands champs d'activité des relations industrielles.

⁹ Commission des universités sur les programmes, *Les programmes d'études en administration, économique et relations industrielles dans les universités québécoises*, rapport n° 19, Québec, janvier 2000.

Projet d'ajout d'un cheminement coopératif au baccalauréat en administration (relations industrielles), module des relations industrielles, UQAH, 26 novembre 1996, dossier préparé par le professeur Renaud Paquet, directeur du module des relations industrielles. De 1997 à 2008, plus de 150 étudiants se sont inscrits au cheminement coopératif.

Les modifications apportées au baccalauréat entraîneront des changements de concordance au certificat en relations industrielles, constitué essentiellement de cours du baccalauréat. Tout en conservant les mêmes objectifs, on conviendra toutefois dans les années 1990 de donner plus de choix aux étudiants du certificat en réduisant le nombre de cours obligatoires et en bonifiant les blocs de cours optionnels. Les trois champs d'activité des relations industrielles sont toujours présents dans le tronc commun et dans les trois profils optionnels, bien que la place réservée aux politiques publiques soit moins importante. La version restructurée du programme a connu peu de modifications depuis 1997, si ce n'est le changement de son appellation à l'hiver 1999 pour certificat en relations industrielles et en ressources humaines et les modifications de concordance à la suite des changements apportés en 2001 au baccalauréat.

Des modifications sont également apportées au certificat en santé et sécurité au travail dans la seconde moitié des années 1990. Après avoir confronté les attentes des étudiants et des représentants du milieu de la santé et de la sécurité au travail aux objectifs, à la structure et au contenu du certificat, on arrive à la conclusion que le programme est toujours pertinent, mais mérite d'être revu pour répondre davantage à deux grands besoins de formation : la *gestion de la santé et sécurité au travail* et les *techniques en santé et sécurité au travail*¹¹. Les principaux changements retenus impliquent une réduction du nombre de cours obligatoires et un nouveau plan de formation amenant l'étudiant à choisir ses cours optionnels dans deux blocs de cours correspondant aux deux grands besoins de formation identifiés. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle version du programme à l'automne 1997, le certificat a subi très peu de modifications additionnelles.

LES PROGRAMMES DE DEUXIÈMES CYCLES

Pour répondre aux exigences du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science suivant les recommandations du Conseil des universités, un rapport d'évolution de la maîtrise et un projet de modification du programme sont préparés par le professeur Manfred Bischoff au milieu des années 1990. Ils visent la levée du caractère expérimental du profil « professionnel » du programme et l'autorisation d'offrir le profil avec mémoire de recherche. Les deux documents sont accueillis favorablement par la Commission des études de l'UQAH en septembre 1995. La vice-présidence à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec appuie à son tour la levée du caractère expérimental du profil « professionnel » de la maîtrise en relations industrielles et recommande au Conseil des études de l'UQ d'accepter la modification du programme. Le cheminement avec mémoire est adopté en février 1996 et offert à l'automne de la même année. Deux années plus tard, l'appellation du programme est modifiée pour maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines.

La première véritable évaluation de la maîtrise, avec ses deux cheminements, est réalisée au début des années 2000. Sans remettre en question les objectifs et les deux profils du programme, le processus d'évaluation débouche en mai 2004 sur l'adoption de modifications dont les principales sont : le remplacement des deux travaux dirigés de 9 crédits du profil « professionnel » par un essai de 12 crédits; en plus des cours obligatoires *Méthodes de recherche* et *Théories et systèmes de relations industrielles* et des crédits de recherche de chaque profil, la possibilité désormais de répartir ses cours optionnels à sa

¹¹ La dimension *technique* concerne l'hygiène du travail, l'ergonomie et la toxicologie industrielle, alors que la dimension *gestion* s'intéresse au contexte organisationnel et à l'élaboration et à l'application des programmes en SST.

convenance, à condition de prendre au moins un cours dans chacun des trois champs thématiques; et la création de trois cours d'appoint de deuxième cycle pour les candidats à la maîtrise en provenance de disciplines autres que les relations industrielles.

La création de nouveaux programmes à tous les cycles

Toujours dans ce contexte de la baisse des effectifs étudiants des années 1990, on cherche à mieux cerner les besoins de formations complémentaires associées au domaine du travail. Ainsi, au premier cycle, les demandes informelles d'étudiants intéressés par une formation en psychologie du travail vont finalement trouver leur réponse dans le *Projet de programme de certificat de premier cycle en psychologie du travail*, développé sous la gouverne du professeur André Durivage. Ce programme est adopté par les instances de l'UQAH en janvier 1994 et implanté à l'automne de la même année. Ses objectifs et son orientation sont articulés ainsi :

Ce programme vise à initier l'étudiant à la psychologie du travail en lui permettant d'acquérir des connaissances sur les concepts psychologiques pertinents au milieu du travail et de développer une attitude critique face aux multiples théories et approches psychologiques.(...) À cette fin, le programme propose une approche multidisciplinaire initiant l'étudiant aux aspects fondamentaux de la psychologie du travail, du fonctionnement des organisations et plus spécifiquement de la gestion des personnes. La nature du programme se veut à la fois pratique et théorique.

Ce certificat de 30 crédits comprend six cours obligatoires et quatre cours à choisir dans l'une ou l'autre des deux concentrations suivantes : la *psychologie industrielle* portant sur la carrière, la dotation, la formation, le perfectionnement et l'évaluation du rendement; et la *psychologie organisationnelle* centrée sur le développement des organisations, le leadership, la participation et la gestion du stress.

À la suite d'un processus d'évaluation mené par le professeur Éric Gosselin, une nouvelle version du certificat est adoptée à la fin de 2005 et est implantée à l'automne 2006. Il devient ainsi le certificat en psychologie du travail et des organisations et comporte désormais 5 cours obligatoires et 5 cours additionnels à choisir parmi trois blocs de cours : psychologie industrielle (perspective de gestion), psychologie organisationnelle (perspective organisationnelle) et psychologie du travail (perspective individuelle).

Un autre projet de certificat de premier cycle est élaboré dans les années 1990 par le professeur Elmustapha Najem. La version consolidée du certificat en politiques publiques du travail¹² est soumise au Conseil d'administration de l'UQAH et au Conseil des études de l'UQ qui en recommandent en février 2000 l'implantation à l'automne suivant. Les 30 crédits de ce programme sont répartis entre quatre cours obligatoires et six cours optionnels. Au moins trois des six cours optionnels doivent être choisis dans un bloc de cinq cours portant sur des politiques spécifiques du travail et deux autres dans un bloc de six cours complémentaires¹³. Les objectifs du programme sont de :

¹² Projet de programme de certificat en politiques publiques du travail, département de relations industrielles, UQAH, automne 1999, version consolidée du 4 février 2000, élaboré avec la collaboration des professeurs Beaucage, Bellemare, Bischoff et Laplante.

¹³ La structure du programme est toutefois modifiée après l'adoption en 2001 d'une mineure en politiques publiques du travail. Le certificat passe alors de quatre cours obligatoires et six cours au choix à une structure de sept cours obligatoires et trois cours au choix. La distinction entre les deux blocs de cours optionnels disparaît.

Fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés de base pour lui permettre d'intervenir efficacement lors de la conception, de l'élaboration ou de l'application des politiques publiques du travail. La formation porte sur le fonctionnement et les transformations du marché du travail et de ses institutions publiques, communautaires et sur les politiques et programmes gouvernementaux visant le marché du travail et sa main-d'œuvre.

Au deuxième cycle, les évaluations des deux cheminements de la maîtrise en relations industrielles favorisent la réflexion sur la création d'un programme qui répondrait à un besoin de formation complémentaire de plus courte durée des professionnels des relations industrielles. Sous les directions successives des professeurs Elmustapha Najem et Manfred Bischoff, un projet de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DÉSS) en relations industrielles et en ressources humaines est développé à la fin des années 1990 et implanté à l'automne 2000. Ce DÉSS est un programme de 24 crédits dont « l'objectif général est de permettre à l'étudiant d'approfondir et de perfectionner ses connaissances dans l'un des trois champs de spécialisation (gestion des ressources humaines, relations du travail, et main-d'œuvre et politiques publiques du travail), tout en lui permettant d'analyser les diverses dynamiques du changement en regard des causes, des processus et de leurs impacts sur la main-d'œuvre, les milieux de travail et la société. »¹⁴ En plus d'un Stage d'intervention de 3 crédits en fin de programme, l'étudiant doit suivre un cours de base dans chaque dimension (9 crédits) et quatre cours optionnels (12 crédits), dont deux dans le champ de spécialisation de son choix et deux autres parmi les cours de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines. Les objectifs du programme sont demeurés les mêmes depuis, bien que le contenu et la structure de celui-ci aient subi des modifications de concordance suite aux changements apportés à la maîtrise en 2004.

Dans la suite logique du développement des programmes de premier cycle et de deuxième cycle en relations industrielles, les réflexions des professeurs du département de relations industrielles vont porter sur la création d'un programme de troisième cycle. Ils s'intéressent à la possibilité d'un programme de doctorat conjoint en relations industrielles avec l'Université de Montréal et l'Université Laval et à un projet de doctorat en sciences sociales appliquées de l'UQAH. L'assemblée départementale du 26 octobre 2001 constitue deux comités de travail pour étudier ces deux possibilités.

Le projet d'un programme conjoint de doctorat en relations industrielles trouve un appui dans la résolution huit du 19° rapport de la Commission des universités sur les programmes (CUP). La résolution recommande à l'Université de Montréal et à l'Université Laval « d'accroître leur collaboration afin d'assurer une offre d'activités de formation optimale à leurs étudiants » et que « le département de relations industrielles de l'UQAH soit associé à cette démarche de manière à ce que ses professeurs puissent apporter leur contribution à la formation au troisième cycle » ¹⁵. Les démarches pour le développement d'un programme conjoint, entreprises successivement par les professeurs Jacques-André Lequin, Eric Gosselin et Renaud Paquet, aboutissent en novembre 2003 à la ratification d'un protocole d'entente avec le Département des relations industrielles de l'Université Laval sur l'extension de son programme de doctorat en relations industrielles à l'Université

¹⁴ Manfred Bischoff, *Projet de programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines*, Département de relations industrielles, UQAH, septembre 1999, p. 32.

¹⁵ Commission des universités sur les programmes, *Les programmes d'études en administration, économique et relations industrielles dans les universités québécoises*, rapport n° 19, Québec, janvier 2000, p. 148.

du Québec en Outaouais. Le protocole précise les modalités de coopération entre les deux universités et affirme la responsabilité conjointe des deux institutions et de leur département de relations industrielles respectif dans la mise en oeuvre du programme de doctorat en Outaouais¹⁶. Les quatre premiers étudiants s'inscrivent aux activités du programme au trimestre d'automne 2004. Le professeur Renaud Paquet devient, en avril 2004, le premier responsable à l'UQO du programme doctorat en relations industrielles de l'Université Laval. Il est remplacé par le professeur Roland Foucher en juin 2005.

Le deuxième projet devient un programme original de doctorat en sciences sociales appliquées (DSSA) développé par un comité sous la gouverne des professeurs Martin Robitaille et Guy Bellemare, respectivement du département de travail social et des sciences sociales et du département de relations industrielles¹⁷. Le projet de DSSA est adopté par la Commission des études de l'UQO en mai 2004. Il est ensuite soumis au Conseil des études de l'Université du Québec et à la Commission des projets de programmes de la CREPUQ. Cette dernière instance, s'appuyant sur les appréciations de trois experts externes, donne un avis favorable sur la qualité du programme de DSSA et en recommande en juin 2005 l'acceptation. En mars 2006, la même Commission donne un avis favorable sur l'opportunité du financement du DSSA et, en mai 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en autorise le financement.

Le doctorat en sciences sociales appliquées, un programme unique en Amérique du Nord, accueille ses neuf premiers étudiants à l'automne 2006. Le DSSA devient un des deux premiers programmes autonomes de troisième cycle de l'UQO. Il est géré par un Comité de programme conjoint, composé de représentants du département de travail social et des sciences sociales et du département de relations industrielles. Les cours sont offerts en *team teaching* par des professeurs également issus de ces deux départements. Privilégiant une approche interdisciplinaire, le DSSA vise notamment « à permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés en recherche dans le champ des sciences sociales appliquées à partir de l'un ou l'autre des axes développés dans le programme, à savoir la transformation du monde du travail, la transformation des milieux de vie et la transformation des territoires ou encore, à partir d'un barème transversal aux trois axes. »

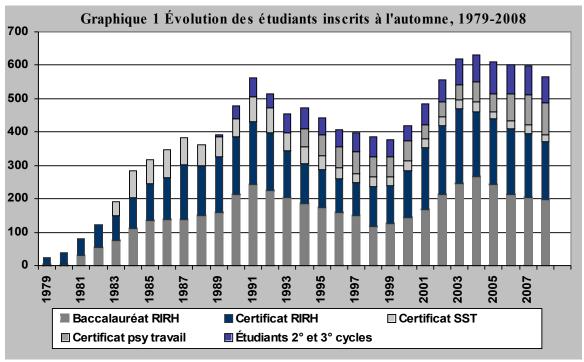
¹⁶ R. Paquet, N. Laplante et J.-A. Lequin, *Projet d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de doctorat en relations industrielles de l'Université Laval.*

¹⁷ Les autres professeurs qui ont participé au développement du DSSA, sont Louis Favreau du Département de travail social et des sciences sociales et André Durivage et André Beaucage du Département de relations industrielles.

LES RÉSULTATS DE CES DÉVELOPPEMENTS DE PROGRAMMES

L'évolution des effectifs étudiants

Le graphique 1 présente le nombre d'étudiants inscrits à la session d'automne dans les programmes de relations industrielles pour les années 1979 à 2008. Les effectifs trop négligeables du certificat en politiques du travail ne sont pas inclus et ceux relativement faibles des trois programmes de deuxième cycle, de leurs propédeutiques et du doctorat en relations industrielles sont agrégés. Globalement, le nombre d'étudiants inscrits a augmenté rapidement pour atteindre 557 individus en 1991 et ensuite décroître de façon marquée jusqu'aux 378 étudiants de 1999 et recommencer à croître de nouveau jusqu'à un second sommet de 632 étudiants en 2004, avant de diminuer de nouveau, mais plus lentement les années suivantes, pour finalement retomber à 568 étudiants en 2008¹⁸.



Sources: Bureau des études institutionnelles, UQO, septembre 1998; Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQO, données de novembre 2007, novembre 2008 et janvier 2009.

L'évolution des inscriptions varie toutefois selon le programme d'études. Le certificat et le baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines guident la tendance globale des inscriptions à cause de leur importance numérique, avec chacun plus de 200 étudiants inscrits depuis 2002, bien que le nombre d'inscrits soit retombé un peu en dessous de 200 ces dernières années. Les effectifs du certificat en santé et sécurité au travail vont

¹⁸ Le nombre de crédits auxquels se sont inscrits ces étudiants suit une évolution semblable, avec des sommets en 1991 et en 2004 et, entre les deux, un creux en 1999. Après 2004, le nombre total de crédits décroît de nouveau. L'importance des crédits est évidemment affectée par la part relative des étudiants à temps complet et par le nombre de cours suivis par ces étudiants à temps complet et par ceux à temps partiel. Pour situer l'importance de ces deux groupes d'étudiants, nous avons calculé le pourcentage des étudiants inscrits à temps complet au premier cycle pour trois périodes de cinq années : 1983-87, 1993-97 et 2003-07. Ce pourcentage est croissant d'une période à l'autre pour les programmes de premier cycle, passant progressivement de 10 % à 14 % pour les certificats et de 69 % à 77 % pour le baccalauréat.

croître au début jusqu'à leur sommet historique de 84 étudiants en 1986, pour ensuite décroître irrégulièrement et fluctuer entre 20 et 40 inscrits depuis 1995. Le certificat en psychologie du travail atteint un premier sommet de 66 étudiants inscrits en 1997 et un second de 95 en 2008, après un creux de 43 étudiants de 2001 à 2003. Au deuxième cycle, si on ne tient pas compte de la propédeutique, le nombre d'inscrits fluctue entre 40 et 60 de 1993 à 2003, pour ensuite atteindre en 2005 un sommet de 82 étudiants inscrits avant de revenir dans les années suivantes à une soixantaine d'inscrits. Au troisième cycle, le nombre d'étudiants inscrits au doctorat de l'Université Laval, offert depuis 2004 par l'UQO, a progressé de 4 à 10 en cinq ans. Quant au doctorat en sciences sociales appliquées, le nombre d'inscriptions est passé de 9 en 2006 à 21 en 2008¹⁹.

La croissance de la fréquentation des programmes de relations industrielles est aussi révélée par les statistiques sur les diplômés présentées au tableau 4. Ces programmes ont généré 2609 diplômés de 1981 à 2008, dont 40 % issus des différentes versions du baccalauréat en relations industrielles, 35 % du certificat en relations industrielles et 10 % pour chacun des certificats en santé et sécurité au travail et en psychologie du travail. Seulement deux diplômés ont été recensés pour le certificat en politiques publiques du travail. Alors que la croissance des diplômés de premier cycle ralentit pendant la période 1995-2001 pour mieux rebondir pendant la période suivante, le nombre de diplômés du deuxième cycle décroît plutôt pendant cette période 2002-2008. Depuis l'ouverture de la maîtrise en relations industrielles en 1990, 115 diplômes de maîtrise ont été décernés.

Tableau 4 Évolution du nombre de diplômés dans les programmes en relations industrielles par grandes périodes de 1981 à 2008

Programmes	1981-1987	1988-1994	1995-2001	2002-2008	1981-2008
Certificat en SST	36	90	62	54	262
Certificat en RIRH	110	230	185	411	916
Certificat en psychologie du travail			95	166	261
Certificat en politiques du travail				2	2
Total des certificats	146	320	342	633	1 441
Baccalauréat en RIRH	90	273	262	416	1 041
Total 1° cycle	236	593	604	1049	2 482
DÉSS en RIRH				12	12
Maîtrises en RIRH		17	58	40	115
Total 2° cycle		17	58	52	127
Total des programmes	236	610	662	1101	2 609

Source : Bureau du développement de l'UQO, 28 novembre 2008.

Ces statistiques sur les effectifs étudiants et sur les diplômés confirment l'opportunité des programmes de relations industrielles offerts par l'UQO, à l'exception du certificat en politiques publiques du travail. Elles n'en démontrent toutefois pas l'efficacité. Si l'efficacité d'un programme ne se résume pas à la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants qui y est offerte, la pédagogie et la disponibilité des professeurs contribuent certainement à la réussite de leurs étudiants. Le département et le module des relations industrielles ont encouragé les efforts des professeurs dans ce sens, par l'attention accordée aux évaluations des enseignements et par le soutien offert aux

¹⁹ Les données du DSSA, géré conjointement avec le département de travail social et des sciences sociales, ne sont pas comprises dans les inscriptions agrégées de 2° et 3° cycles du graphique 1.

9,5

professeurs et aux chargés de cours rencontrant des difficultés. Sont organisées, par exemple, en 1996-1997 six séances de formation sur la pédagogie universitaire, animées par deux professeurs du Département des sciences de l'éducation. Les scores élevés et croissants obtenus lors des évaluations des enseignements des professeurs et des chargés de cours témoignent de la qualité du travail accompli à ce chapitre. Ces évaluations sont confirmées par les appréciations très positives des enseignements faites *a posteriori* par des échantillons d'étudiants et de diplômés, lors des évaluations des programmes en relations industrielles. La qualité des enseignements des professeurs du département de relations industrielles a été reconnue par les instances de l'Université du Québec en Outaouais, et dans le cas du professeur Renaud Paquet, par les instances du réseau de l'Université du Ouébec. Ce dernier a obtenu le Prix d'excellence en enseignement de l'UOO en 2006 et le Prix d'excellence en enseignement de l'UQ en 2007.

LA CROISSANCE DU CORPS PROFESSORAL

Total des périodes

Le développement des programmes de relations industrielles s'explique en grande partie par le temps et les énergies que plusieurs professeurs ont consacrés à leur conception, à leur implantation et à leur amélioration. Il a aussi exigé de ces derniers des efforts soutenus pour le renouvellement du corps professoral, afin de répondre aux besoins grandissants d'un effectif étudiant plus important et plus diversifié. Le tableau 5 résume la croissance de l'équipe professorale en relations industrielles depuis 1976 et les efforts de recrutement qu'elle a nécessités. Sur l'ensemble de ces 33 années universitaires, 40 embauches de professeurs ont été réalisées pour combler les 17 postes créés et les 23 vacances à la suite d'autant de départs. Le nombre de postes en relations industrielles a surtout augmenté à la fin des années 1980 et au début de la décennie suivante, avec l'ouverture du programme de maîtrise et la création du département de relations industrielles, et depuis 2005, après la forte hausse des effectifs étudiants au premier cycle et le démarrage des doctorats en relations industrielles et en sciences sociales appliquées. En 2008-2009, le département de relations industrielles compte 17 postes de professeur occupés par 18 personnes, deux professeurs à demi-temps se partageant le même poste.

B C = A-BNombre moven Années A **Embauches** Solde de professeurs universitaires **Départs** 1976-77 à 1980-81 2 +12.0 1981-82 à 1985-86 5 0 +5 4.0 1986-87 à 1990-91 9 4 +5 8,8 6 1991-92 à 1995-96 +113,0 1996-97 à 2000-01 3 12,0 -1 2001-02 à 2005-06 6 4 +2 13,2 2006-07 à 2008-09^p 9 +4 16,0 40

Tableau 5 Les professeurs en relations industrielles à l'UQO

Source : voir le tableau A en annexe. Note P : Période de 3 années et données provisoires pour 2008-2009.

Les explications de ce roulement important des ressources professorales sont multiples : difficultés à satisfaire dans l'Outaouais les aspirations du conjoint ou de la conjointe, notamment sur le plan professionnel; le désir de poursuivre sa carrière dans une université plus établie ou un département plus près de ses préoccupations; l'envie de (retourner) vivre dans une municipalité plus importante; et, pour six des 23 départs, le décès, la retraite ou la fin d'un contrat de professeur suppléant. Souvent, la décision est fondée sur une combinaison de ces facteurs. Ce problème de la rétention de ressources humaines qualifiées n'est pas propre à l'Université du Québec en Outaouais. Il est vécu par la plupart des employeurs en région qui doivent attirer et retenir des ressources qualifiées souvent formées dans les grands centres comme Montréal ou Québec.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Malgré les énergies consacrées au développement et à la gestion des programmes d'études, à l'enseignement et à son encadrement dans une plus grande diversité de programmes, ainsi qu'au recrutement des ressources professorales nécessaires, les professeurs associés aux relations industrielles à l'UQO ont toujours considéré la recherche scientifique comme une des deux composantes principales de leurs tâches. Leurs travaux de recherche et leurs productions scientifiques se sont progressivement accrus, en dépit de la petite taille de l'équipe professorale et de l'absence de programmes établis de deuxième et de troisième cycle jusqu'à tout récemment, et bien qu'il fut souvent nécessaire de recruter des doctorants qui devaient compléter leur thèse pour accéder à la permanence. Le développement de la recherche devient plus significatif à partir de la fin des années 1980. La Commission des universités sur les programmes (CUP) fait en janvier 2000 une appréciation positive de l'évolution de la recherche au Département de relations industrielles de l'UQAH depuis les années 1980²⁰. Les données sur les subventions de recherche et la production scientifique viennent confirmer cette appréciation de la CUP.

Pour la période des 17 années suivant la création du département de relations industrielles, de 1991-92 à 2007-08, le tableau 6 nous révèle que les 13 professeurs en poste en moyenne annuellement ont obtenu plus de 2,2 millions \$ répartis dans 304 subventions, dont 1,6 million \$ provenant de 119 subventions d'organismes externes, notamment le CRSH et le FCAR. L'importance des subventions obtenues varie évidemment beaucoup d'un professeur à l'autre et leur succès collectif varie également d'une période à l'autre. Le rendement de la recherche de subventions depuis 1991-92 demeure néanmoins relativement élevé comparativement aux années 1980-81 à 1990-91 et les sous-périodes proportionnellement plus prospères furent 2006-07 à 2007-08 et 2000-01 à 2002-03 avec en moyenne par professeur et par année 1,5 et 1,2 subvention pour une valeur de 16575 \$ et 12108 \$ respectivement. Les subventions internes, qui apportent souvent une aide ponctuelle et relativement modeste à la diffusion des résultats de la recherche ou au démarrage en recherche des nouveaux professeurs, comptent pour 61 % du nombre total des subventions entre 1991-92 et 2007-08, mais pour seulement 26 % de la valeur de l'ensemble des subventions. Pendant les années 1980, la part des subventions internes est encore plus élevée, à savoir près de 90 % du nombre de subventions et 67 % de leur valeur.

²⁰ Commission des universités sur les programmes, *Les programmes d'études en administration, économique et relations industrielles dans les universités québécoises*, rapport n° 19, Québec, janvier 2000, page 137.

Tableau 6 Subventions internes et externes de recherche accordées aux professeurs du département de relations industrielles							
	1980-81	1991-92	1994-95	1997-98	2000-01	2003-04	2006-07

Types de	1980-81	1991-92	1994-95	1997-98	2000-01	2003-04	2006-07	1991-92
subventions	1990-91	1993-94	1996-97	1999-00	2002-03	2005-06	2007-08	2007-08
années	11	3	3	3	3	3	2	17
Internes						-		
nombre	66	47	32	33	19	27	27	185
montant\$	124 607	118 397	84 335	44 958	89 386	135 155	106 194	578 425
Externes								
nombre	8	20	19	22	23	17	18	119
montant\$	60 597	217 050	191 121	284 572	335 621	208 289	407 631	1 644 284
Total								
nombre	74	67	51	55	42	44	45	304
montant\$	185 204	335 447	275 456	329 530	425 007	343 444	513 825	2 222 709
% \$ subv. internes	67	35	31	14	21	39	21	26
Professeurs								
Moyenne annuelle	6,0	13,3	12,3	12,3	11,7	14,0	15,5	13,1
Subventions								
Nombre par année par	1.1	1 7	1.4	1.5	1.2	1 1	1.5	1.4
professeur	1,1	1,7	1,4	1,5	1,2	1,1	1,5	1,4
Montant\$ par année	2 806	8 407	7 465	8 930	12 108	8 177	16 575	9 981
par professeur	2 800	8 40 /	/ 403	8 930	12 108	8 1 / /	10 3/3	9 981

Source : Décanat de la recherche, Inventaire du financement de la recherche, UQO.

Le renouvellement soutenu du corps professoral en relations industrielles et l'embauche fréquente de professeurs en début de carrière ou à compléter leurs études doctorales expliquent le recours relativement élevé aux subventions internes, surtout destinées aux jeunes chercheurs, et l'obtention relativement moins fréquente des subventions externes davantage destinées aux professeurs établis. Nous observons néanmoins une tendance à la hausse de l'importance de l'ensemble des subventions et de la part des subventions externes pendant les deux dernières décennies. Cela indique une plus grande activité de recherche au département de relations industrielles que vient confirmer une production scientifique plus importante.

Le succès obtenu dans l'obtention de l'aide financière, vitale pour la réalisation des projets de recherche et pour le soutien des étudiants de maîtrise et de doctorat, vient expliquer, et est expliqué à la fois par la croissance de la production scientifique du département de relations industrielles présentée au tableau 7. Le nombre de publications et de communications par professeur en poste annuellement passe de 2,3 pendant les années 1980 à 1991 à 3,6 pendant la période 1992 à 2006. Le nombre de publications arbitrées par professeur en moyenne annuellement augmente de 0,8 à 1,2 pendant ces deux mêmes périodes. La progression de ces publications arbitrées est toutefois irrégulière de 1992 à 2006 avec un creux important en 1998-2000 et surtout en 2001-2003. Si les données préliminaires pour 2007 et 2008 sont validées, la reprise de la production scientifique en 2004-2006 sera confirmée par l'atteinte de nouveaux sommets.

La baisse de la production scientifique entre 1998 et 2003 peut s'expliquer en partie par l'importante rotation du corps professoral de 1991 à 2005 avec ses 15 embauches, surtout de jeunes doctorants, et ses 13 départs, en majorité des professeurs établis et productifs en recherche (tableau 5). Cette période creuse se caractérise également par une

réduction des effectifs en poste à partir du milieu des années 1990, des effectifs moindres qui s'investissent davantage dans l'évaluation et la révision des programmes existants et la création de nouveaux programmes pour tenter de mieux répondre aux besoins d'étudiants potentiels et ainsi contribuer à freiner la chute des effectifs étudiants des années 1990.

Tableau 7 Production scientifique des professeurs du département de relations industrielles

Types de production	1980 à	1992 à	1995 à	1998 à	2001 à	2004 à	2007 et	1992 à
	1991	1994	1997	2000	2003	2006	2008*	2006
Années	12	3	3	3	3	3	2	15
Professeurs / années	6,6	13,3	12,0	12,0	12,3	14,7	16,0	12,9
Publications								
arbitrées**	63	54	48	37	30	56	66	225
Total publications et								
communications	185	153	129	123	117	177	149	699
% des publications								
arbitrées	34	35	37	30	26	32	44	32
Publications arbitrées								
par prof. annuellement	0,8	1,4	1,3	1,0	0,8	1,3	2,1	1,2
Publications et								
communications par								
prof. annuellement	2,3	3,8	3,6	3,4	3,2	4,0	4,7	3,6

Sources: Département de relations industrielles, UQO, *Publications et communications*, différentes périodes couvrant les années 1980 à 2006. Pour 2007 et 2008*, données préliminaires non validées provenant de l'*Inventaire de la production de recherche* pour le département de relations industrielles de décembre 2008. ** Livres (LIV), contributions à un ouvrage collectif (COC, CAC) et articles scientifiques (RAC)

Les professeurs du département de relations industrielles vont poursuivre leurs efforts pour mettre en place des conditions propices au développement de la recherche. L'obtention du programme de maîtrise avec mémoire en 1996, du doctorat en relations industrielles en 2004 et du doctorat en sciences sociales appliquées en 2006 compte parmi les résultats les plus significatifs de ces efforts. Une autre réalisation importante est la création en juin 1999 du Centre d'études et de recherche sur le syndicalisme et le travail (CÉREST) à l'instigation du professeur Renaud Paquet, appuyé par ses collègues Manfred Bischoff, Normand Laplante, Guy Bellemare et Denis Harrisson. Le CÉREST a comme premier responsable son instigateur, le professeur Paquet. La mise sur pied du CÉREST entraîne en 2005 la création de la Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST) toujours à l'instigation du professeur Paquet. Cette revue scientifique est publiée sous forme électronique deux fois par année sur le site Web de l'UOO. Depuis 2007, son éditeur est le nouveau directeur du CÉREST, le professeur Guy Bellemare. Il faut aussi souligner l'implication de plus de professeurs dans des groupes de recherche externes au département : le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), l'Alliance de recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), l'Alliance de recherche Universités-Communautés sur les innovations sociales et le développement des communautés (ARUC-ISDC), l'Équipe de recherche sur les impacts psychologiques et sociaux du travail (RIPOST) et, plus récemment, le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ainsi que le Groupe de recherche en politiques publiques (CIRANO).

Les services à la collectivité

Les professeurs associés au domaine des relations industrielles se sont régulièrement engagés dans la communauté pour partager leurs connaissances et mettre leurs aptitudes au service d'un plus grand nombre de personnes. Nous illustrons dans cette section la diversité et la régularité des services rendus aux différentes collectivités depuis les années 1980. Cet engagement est réparti entre deux grandes catégories de collectivité : les services aux communautés locales, régionales ou nationales, à l'extérieur ou en marge du domaine scientifique, et les services à la communauté scientifique. Dans les services aux communautés locales, nous retrouvons d'abord les participations régulières des professeurs de relations industrielles aux instances de l'Université du Québec en Outaouais : son Conseil d'administration, sa Commission des études et ses sous-commissions ainsi que ses nombreux comités, notamment le Comité de la recherche. Doit également être soulignée, leur implication, à différentes époques, au comité exécutif ou au comité de négociation du syndicat des professeurs de l'UQO. Chaque année, plusieurs professeurs apportent aussi leur soutien, à titre d'entraîneurs, de juges ou de concepteur de cas, aux étudiants en relations industrielles qui participent aux différents concours parascolaires : le concours d'excellence en relations industrielles, le concours Excalibur ou les jeux du commerce pour la gestion des ressources humaines.

Toujours dans le cadre du premier type d'engagement, les professeurs se sont aussi impliqués dans des services aux collectivités provinciales et nationales. Mentionnons, par exemple, la participation de 2007 à 2009 du professeur Guy Bellemare à deux comités provinciaux pour conseiller, d'une part, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité dans l'élaboration de son plan stratégique quinquennal et, d'autre part, l'Association québécoise des Centres de la petite enfance dans son projet Odyssée visant l'amélioration de la qualité des pratiques éducatives et l'innovation dans le réseau des CPE. Notons aussi l'implication récente du professeur Ali Béjaoui dans le comité de pilotage mis sur pied par le Conseil de la science et de la technologie du Québec et ses partenaires, dont le mandat était d'élaborer une stratégie de recherche et de transfert de connaissances pour favoriser le développement de l'éducation et de la formation des adultes. Au niveau national, la participation en 1999-2000 du professeur Renaud Paquet à la Commission Fryer sur les relations patronales-syndicales dans la fonction publique fédérale, mérite également être soulignée. Les services rendus aux collectivités de l'Outaouais ou du Québec prennent une grande diversité de formes illustrée par le tableau 8.

Tableau 8 Exemples de services aux collectivités de l'Outaouais ou du Québec par les professeurs de relations industrielles de l'UQO

Professeurs	Nature des services (années)
André Beaucage	Membre de la Commission diocésaine sur la crise économique et la pauvreté dans
	Gatineau-Hull et production d'un rapport publié (1983-84)
Normand Laplante	Personne-ressource auprès du Conseil de santé et de sécurité agricole de l'Outaouais
	(CSSAO), mise sur pied d'un projet d'intervention auprès des agriculteurs. (1987)
Jacques-André Lequin	Président du Comité d'inspection professionnelle de la Corporation des conseillers en
4 1 / D	relations industrielles du Québec (CRIQ) (1988-91)
André Beaucage	Président du comité de reclassement des salariés de la Northern Telecom, Aylmer. (1989-90)
Thierry Wils	Conseil d'administration de l'Association française de gestion des ressources humaines (AGRH) (1993-95)
Normand Laplante	Membre du comité organisateur et responsable des conférences du 18° congrès de
	l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail, Hull. (1996)
Thierry Wils	Conseil d'administration de la Société Sylvicole de l'Outaouais (SSO) (1995-98)
André Beaucage,	Organisation du 1° Colloque du département de relations industrielles en collaboration
Guy Bellemare et	avec l'OCRHRIAQ: La profession de spécialiste des ressources humaines et des
Christiane Labelle	relations de travail : transformations et perspectives d'avenir. (1996)
Elmustapha Najem	Conseil d'administration du Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais. (1997-2001)
André Durivage	Organisation du 2° Colloque du département de relations industrielles en collaboration avec l'OCRHRIAQ : <i>Enjeux en ressources humaines et en relations industrielles : problèmes ou opportunités?</i> (2001)
Renaud Paquet	Membre du Comité de transition suite à la fusion des municipalités à Gatineau,
•	responsable du processus d'harmonisation des conventions collectives. (2001-02)
Jean-François	Organisateur du forum sur les relations de travail de l'OCRHRIAQ en 2002 et
Tremblay	représentant du département des relations industrielles à comité régional (2002).
Roland Foucher et	Création de la section outaouaise de la Société québécoise de psychologie du travail et
Martin Lauzier	des organisations (2005) et organisation du colloque sur la gestion de la diversité (2008)
Normand Laplante	Membre du comité d'éthique du Centre de la santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG) (2007)
Elmustapha Najem	Comité consultatif sur la gestion de la diversité de la main-d'œuvre dans les
Zimusuipina i vajem	organisations du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. (2007)
Mélanie Dufour	Responsable de séances de formation en relations de travail à l'Ordre des conseillers en
Poirier	ressources humaines agréés du Québec (OCRHAQ) (2008)
Éric Gosselin	Chronique hebdomadaire en psychologie du travail à l'émission radiophonique <i>Le monde selon Mathieu</i> de la SRC en Outaouais. (2008-09)

En plus de leurs contributions directes au développement des connaissances scientifiques et à leur diffusion, les professeurs de relations industrielles de l'UQO s'engagent aussi dans diverses tâches d'encadrement des activités scientifiques de la communauté universitaire aux niveaux provincial, national ou international. Probablement l'implication la plus récurrente et la plus gourmande de temps est l'évaluation de la contribution des pairs. Cela commence habituellement par l'évaluation des demandes de bourses aux 2° et 3° cycles. Viennent par la suite les participations comme évaluateur externe à divers processus d'évaluation de demandes de subvention pour des projets de recherche et, plus tard, pour les projets de publication qui en émergeront. Les services à la communauté scientifique par les professeurs en relations industrielles de l'UQO ont également pris bien d'autres formes comme le montre le tableau 9.

Tableau 9 Exemples de services à la collectivité scientifique par les professeurs de relations industrielles de l'UQO

Professeurs	Nature des services (années)
Thierry Wils	Comité de rédaction de la revue <i>Relations industrielles/Industrial Relations</i> . (1991)
Normand Laplante	Comité-conseil du programme d'études préuniversitaires en sciences humaines (1997-02)
Renaud Paquet	Président de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI-CIRA) (1998-99)
André Beaucage	Sous-commission sur l'administration, la comptabilité, les relations industrielles, les
	sciences économiques et la gestion du tourisme (ADM-15) de la Commission des
	universités sur les programmes (CUP). (1998-99)
André Beaucage	Membre du Comité d'évaluation du programme de subvention à l'établissement des
	nouveaux chercheurs du FQRSC. (2002-03)
Jean-François	Membre du Comité exécutif de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI/
Tremblay	CIRA) (2002-04)
Romaine Malenfant	Membre de comités d'évaluation pour différents programmes de subventions du CRSH, du
	FRSQ et FQRSC. (2004-09)
Elmustapha Najem	Représentant de l'UQO au comité directeur du Centre local des données de recherche
	Carleton–Ottawa-UQO et responsable de sa programmation scientifique. (2005-09)
Normand Laplante	Membre du Comité de bourses de l'IRSST (2006-09)
Guy Bellemare	Direction de la collection GRH et relations industrielles aux Presses de l'Université du
	Québec (2007)
Guy Bellemare	Président de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI-CIRA) (2007-09)

Si les exemples présentés dans cette section soulignent bien l'étendue et la variété des services aux différentes collectivités, ils n'en mesurent aucunement l'importance. Le bilan exhaustif de ces contributions reste à faire.

Conclusion

Depuis plus de trente ans, le domaine d'études multidisciplinaire des relations industrielles s'est développé dans l'Outaouais. Environ 600 étudiants fréquentent annuellement l'un ou l'autre de ses neuf programmes d'études répartis sur les trois cycles universitaires. Plus de 2600 grades ou diplômes ont déjà été décernés, dont 1041 baccalauréats et 115 maîtrises, et plus de 160 nouveaux diplômés s'ajoutent chaque année à l'association des diplômés. Le succès de ces programmes a permis le renouvellement et l'accroissement de l'équipe professorale qui comprend maintenant 18 individus. Ces développements ont favorisé à leur tour une plus grande synergie et productivité des activités de recherche.

Cette réussite est d'autant plus notable que le contexte, dans lequel elle s'est réalisée, était loin d'être favorable. En effet, la constituante de l'Université du Québec dans l'Outaouais est l'une des dernières du réseau et elle a été implantée alors que la conjoncture économique se détériorait et que, conséquemment, les finances publiques en souffraient. Les récessions du début des décennies 1980 et 1990 ont incité les gouvernements à équilibrer leurs budgets en réduisant leurs dépenses. Ces efforts pour éliminer les déficits publics ont entraîné, pour les universités, des réductions d'effectifs et une détérioration des conditions de travail. C'est justement pendant ces années 1980 et 1990 que le développement des programmes en relations industrielles s'accélère en Outaouais et qu'il commande le recrutement de ressources additionnelles pour des postes moins nombreux et moins bien rémunérés, mais convoités par tous les secteurs de l'Université.

Ce développement des relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais se réalise aussi pendant qu'on observe un déclin des centres d'enseignement et de recherche dans ce domaine d'études, principalement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada à l'extérieur du Québec²¹. Un déclin qui donne souvent lieu à l'intégration d'une partie des enseignements et des ressources professorales en relations industrielles à l'intérieur de départements de sciences administratives. Ce constat rend encore plus exemplaire la réussite des programmes en relations industrielles de l'UQO, lesquels, contrairement à cette tendance nord-américaine, ont été conçus pour la plupart à l'intérieur d'un département des sciences administratives avant la création d'un département de relations industrielles autonome.

Dans le contexte anglo-saxon nord-américain, la diminution de l'intérêt pour les relations industrielles semble être plus grande dans les régions où la syndicalisation et les rapports collectifs perdent de leur importance et où l'étude des relations industrielles se limite davantage à ces deux phénomènes. Les promoteurs du développement de ce domaine d'études multidisciplinaire dans l'Outaouais ont toujours défendu une conception plus large de l'objet des relations industrielles : le travail et les personnes qui l'exercent, les relations et les rapports individuels et collectifs qui s'y développent et les transformations qui s'y produisent. À leurs yeux, la perspective d'analyse doit être multiple et s'appuyer sur les différentes disciplines qui s'intéressent au travail pour tenir compte à la fois des aspirations des travailleurs (conditions de travail et équité), des buts et des contraintes des entreprises (productivité et rentabilité) et des besoins et des valeurs de la communauté plus large (ville, province, pays) de ces milieux de travail.

Ainsi que nous l'avons indiqué tout au long de cet article, le développement des relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais s'est réalisé grâce à l'engagement de professeurs qui, à différentes étapes de leur carrière, ont choisi d'y consacrer une partie importante de leur temps et de leurs énergies. Plusieurs autres personnes ont aussi contribué à leur façon au succès des relations industrielles à l'UQO : les collègues chargés d'enseignement, les cadres, les professionnels, les experts externes, les personnels de soutien et les étudiants de nos programmes d'études.

²¹ Kaufman Bruce E., *The Global Evolution of Industrial Relations: Events, Idea and the IIRA*, Geneva, International Labour Office, 2004; Kaufman, Bruce E., *The Origins and Evolution of the Field of Industrial Relations*, Ithaca, N.Y.: ILR Press, 1993; Hébert, Gérard, Hem C. Jain et Noah M. Meltz (direction de), *L'état de la discipline en relations*

ILR Press, 1993; Hébert, Gérard, Hem C. Jain et Noah M. Meltz (direction de), L'état de la discipline en relations industrielles au Canada. Études réalisées sous les auspices de l'Association canadienne des relations industrielles, École de relations industrielles. Université de Montréal, 1988

de relations industrielles, Université de Montréal, 1988.

Tableau A Professeurs ayant œuvré au développement des relations industrielles à l'UQO

ANNEXE

Nom du professeur	Date d'entrée en fonction	Date du départ
Beaucage, André	1 ^{er} juin 1976	31 août 2005
Candeau, Pierre	1 ^{er} août 1976	31 août 1981
Wils, Thierry	1 ^{er} juin 1981 (1 ^{er} janvier 2008)**	31 août 1998 ()
Bourgeois, Robert-Paul	16 août 1982	28 août 1991
Mercure, Daniel	8 juin 1983	3 septembre 1988
Lyons, Stephen	17 août 1984	31 mai 1987
Laplante, Normand	15 Juin 1985	
George, Kenneth	Juillet 1986	Mai 1987
Tremblay, Michel	1 ^{er} juillet 1986	30 juin 1989
Lequin, Jacques-André	1 ^{er} août 1987	31 décembre 2005
Bourque, Reynald	1 ^{er} juillet 1987	4 juillet 1994
Boucher, Lysette	1 ^{er} juin 1989	31 janvier 1992
Bischoff, Manfred*	1 ^{er} juillet 1989	
Labelle, Christiane	1 ^{er} juin 1989 (1 ^{er} janvier 2008)**	31 août 1998 ()
Durivage, André	1 ^{er} juin 1990	31 mai 2003
Lapointe, Paul-André	1 ^{er} juin 1990	30 juin 1994
Bellemare, Guy	1 ^{er} juin 1991	
Harrisson, Denis	1 ^{er} juin 1991	31 mai 2004
Février 1992	Création du département de relations	INDUSTRIELLES
Gélinas, Collette	1 ^{er} juin 1992	30 juin 2000
Najem, Elmustapha	1 ^{er} août 1992	
Paquet, Renaud*	1 ^{er} juin 1993	29 février 2008
Rousseau, Marcel	1 ^{er} juin 1994	31 mai 1995
Gosselin, Eric*	1 ^{er} août 1998	
Laberge, Murielle*	1 ^{er} décembre 1998	31 décembre 2006
Morin, Denis	1 ^{er} décembre 1998	31 mai 1999
Tremblay, Jean-François*	1 ^{er} juin 2001	
Côté, Lucie	9 Juillet 2003	
Soussi, Sid Ahmed*	1 ^{er} août 2003	31 mai 2008
Malenfant, Romaine	1 ^{er} juin 2004	
Foucher, Roland	1 ^{er} juin 2004	
Bodolica, Virginia	1 ^{er} juin 2005	28 septembre 2007
Béjaoui, Ali	1 ^{er} juin 2006	
Laroche, Mélanie	1 ^{er} décembre 2006	14 décembre 2007
Lauzier, Martin*	1 ^{er} juin 2007	
Bourgault, Julie	1er juin 2008	
Volkov, Igor	1er août 2008	
Amir, Samine	27 août 2008	
D'Ortun, Francine	1 ^{er} octobre 2008	
Dufour Poirier, Mélanie	1 ^{er} décembre 2008	

Notes :

En italique, personnes embauchées à titre de professeur suppléant pendant tout leur séjour au département.

^{*} indique des personnes embauchées d'abord comme professeur suppléant avant d'obtenir un poste de professeur régulier

^{**} Professeurs revenus au département de relations industrielles à demi-temps le 1er janvier 2008 AB mai 2009